

RÉDUISONS NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE !

En 2003, un Français émettait en moyenne 9 tonnes de gaz à effet de serre par an. Si tous les habitants de la planète vivaient comme nous, il faudrait 3 planètes pour recycler le CO₂ émis !



Pour être certain de stabiliser le climat, chaque habitant de la planète devrait émettre moins de 2 tonnes de CO₂ par an. En France, l'objectif est donc de diviser par 4 nos émissions de gaz à effet de serre !

Les efforts ne reposent pas seulement sur l'Etat, les collectivités et les entreprises, mais aussi sur les citoyens. Les émissions des 60 millions de français pèsent lourd !

Chacun peut et doit agir au quotidien pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. La somme des petites actions individuelles sera un grand pas en avant pour lutter contre le réchauffement de la planète !

DANS LES TRANSPORTS



Les écoliers vont à l'école à pied, encadrés par des parents d'élèves

- Privilégiez les modes de déplacement doux (marche à pied, vélo, roller...) et les transports en commun. En moyenne et par passager, une voiture individuelle émet 2 à 3 fois plus de CO₂ qu'un autobus.

● En voiture :

- Limitez au maximum la climatisation, très gourmande en carburant : en ville, la climatisation augmente de 25 à 35% la consommation du véhicule, amplifiant les émissions de CO₂.
- Pensez à gonfler régulièrement vos pneus, à ôter la galerie du toit et à régler votre moteur au moins 1 fois par an.
- Adoptez une conduite douce et respectez les limitations de vitesse.

- Sur les trajets en France ou à l'étranger, préférez le train à l'avion. Pour un trajet Paris-Marseille, par passager, l'avion émet 30 fois plus de CO₂ que le train.



Parc à Vélos à Amsterdam, Pays-Bas



À LA MAISON

● Chauffage :

- Tempérez-le en hiver : 19°C dans les pièces à vivre et 16°C dans les chambres, c'est suffisant. 1 degré en moins, c'est 7% d'économie d'énergie ! Pensez aussi à bien isoler votre logement ou tout simplement à fermer vos volets et rideaux pendant la nuit, vous éviterez de grosses pertes de chaleur.
- Faites régler votre chaudière et installez un thermostat d'ambiance. Bien programmé, il abaisse la température la nuit et lors de vos absences.
- Pensez au chauffe-eau solaire (60% de votre eau chaude avec le Soleil !) ou au chauffage au bois.

Contactez les Espaces Info Energie, mis en place par l'ADEME et les Régions, qui vous conseilleront gratuitement au 0810 050 060 (prix d'appel local).